

dossier

FORMATION : LES PME FONT PREUVE D'INITIATIVE

CAS

4

Il fédère ses salariés avec une formation interne

Pour faire connaître sa nouvelle activité de fabrication de lasers, Teem Photonics, spécialiste des composants optiques, a organisé une formation sur mesure pour ses 35 collaborateurs. Un investissement nécessaire suite à une récente opération de croissance externe.

Par **Emmanuelle Sampers**

Les lasers n'ont plus de secret pour eux : les 35 salariés de Teem Photonics ont bénéficié d'un apprentissage sur mesure de cette technologie de pointe. En novembre 2006, le personnel de cette PME iséroise spécialisée dans les composants optiques s'est rassemblé dans la vaste salle de conférences de l'entreprise. Durant quatre demi-journées, ils ont écouté Germain Chartier, directeur de laboratoire à l'Institut national polytechnique de Grenoble dans le domaine des lasers et de l'optique physique, venu leur exposer les secrets des lasers. Objectif ? Se diversifier. D'où la nécessité de sensibiliser les équipes à cette nouvelle technologie.



La formation est un formidable levier de cohésion des équipes. Nous-mêmes en avons fait l'expérience.

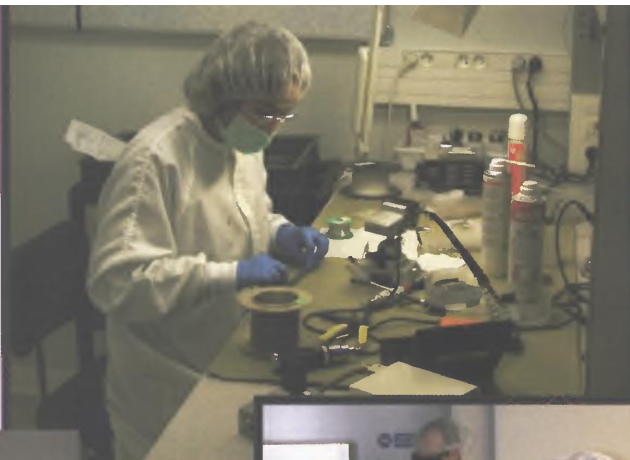
DENIS BARBIER,
président de Teem Photonics



Pour l'occasion, Denis Barbier, président de Teem Photonics, a puisé dans son carnet d'adresses. Le "professeur", Germain Chartier, qui assure un rôle de conseil et de formation auprès des équipes depuis la création de la société, en 1998, n'est autre que l'un des actionnaires de Teem Photonics. « C'était l'expert idéal pour assurer une formation complète sur ces produits », assure Denis Barbier. La PME a donc pu s'offrir le luxe d'une formation en intra, c'est-à-dire réservée à son propre personnel, et ce pour un investissement modique ! Car Germain Chartier ne s'est pas vraiment fait payer au prix du marché : sa prestation a été rémunérée environ 1 000 euros. « Quatre demi-journées de formation auprès d'un consultant extérieur nous auraient coûté au moins cinq fois plus », ajoute le patron grenoblois.

Du coup, chaque service a bénéficié d'une formation sur mesure. Quand les salariés du service technique et de la R & D cherchent à développer leur expertise sur les lasers, ceux des ressources humaines ou de la vente attendent qu'on leur enseigne le b.a-ba du domaine. C'est donc pour répondre à ces différents niveaux de besoins que la formation s'est déroulée en deux phases. Première étape : tous les collaborateurs de la PME iséroise ont visionné une émission du programme télévisé *C'est pas sorcier*, consacrée aux lasers. Cette présentation théorique a permis de « faire ensuite le lien entre cette présentation générale sur les lasers et les produits fabriqués par Teem Photonics, en posant des questions au formateur ». Quelles sont les caractéristiques des produits de la PME ? À quelles fins





TEEM PHOTONICS >> Repères

■ **ACTIVITÉ :**
fabricant de composants optiques et de lasers

■ **VILLE :**
Meylan (Isère)

■ **NOMS ET ÂGES DES DIRIGEANTS :**
Denis Barbier, 43 ans, et Antoine Kevorkian, 45 ans

■ **FORME JURIDIQUE :**
SA

■ **ANNÉE DE CRÉATION :**
1998

■ **EFFECTIF :**
35 salariés

■ **CA 2006 :**
4,6 millions d'euros

Après le rachat d'une activité de laser, ce spécialiste des composants optiques a fait le choix d'une formation dispensée par un ami, plus économique et confidentielle.

sont-elles utilisées ? Ce n'est qu'après ce premier apprentissage que les néophytes sont allés découvrir, très concrètement, la fabrication des lasers au sein de l'atelier de production de la PME. Pendant quelques heures, des lasers, présentés en pièces détachées, ont été mis à la disposition des participants, qui ont pu les démonter, puis les réassembler. Une autre session de formation était, cette fois, réservée à la dizaine de techniciens et ingénieurs de la société. Objectif : approfondir leurs connaissances théoriques. Lors de cette seconde phase, Germain Chartier leur a expliqué dans le détail les subtilités de cette technique de pointe et son évolution.

Intégrer une nouvelle activité. Au-delà de sa vertu pédagogique, cette formation intra-entreprise a contribué à ressouder le personnel de la PME, un peu déboussolée après une opération de croissance externe. Car en rachetant l'activité laser de JDSU, une grande entreprise américaine, Teem Photonics a dû intégrer treize nouveaux collaborateurs. « Nous avons eu du mal à fédérer les deux équipes. En effet, l'une est habituée au mode de fonctionnement d'une PME tandis que

l'autre est issue d'un groupe international, confie Denis Barbier. Ces séances de formation ont enfin permis à ces deux populations de parler le même langage. » Une expérience réussie ? En tout cas, les 35 salariés plébiscitent cette formation sur mesure. Selon un sondage réalisé

en interne par la direction, à l'issue de la formation, l'initiative a reçu une note moyenne de 4 sur 5, même si elle n'a pas été suivie par un test de connaissances afin de vérifier son efficacité. Une expérience que le patron de la PME grenobloise a prévu de renouveler. ■

Retrouvez les sociétés citées dans notre carnet d'adresses, page 98.



L'ŒIL DU CONSULTANT

Une formation intra-entreprise était incontournable



DOMINIQUE RICHARD, directeur associé d'Achieve Global, organisme de formation

Pour Dominique Richard, le choix d'une formation intra-entreprise par Teem Photonics était particulièrement adapté. « Le contenu de cette formation devait être très spécifique afin de répondre à la double attente des collaborateurs qui, d'un côté, découvraient ces produits laser et, de l'autre, devaient développer une expertise de pointe. » En outre, le contexte

particulier – une opération de croissance externe – justifie le choix d'une formation interne. « Les collaborateurs devaient se retrouver en vase clos pour mieux se connaître, poursuit l'experte. Enfin, la fabrication des lasers étant un domaine particulièrement stratégique, le contenu des enseignements posait sans doute des problèmes de confidentialité et nécessitait, en

conséquence, une grande discrétion. » Néanmoins, pour Dominique Richard, des tests de connaissances réalisés en amont auprès du personnel auraient permis d'affiner davantage les besoins de chacun et de mieux adapter l'enseignement. « Ces évaluations auraient alors aussi pu être effectuées après la formation pour mesurer les progrès réalisés. »